

zoom

N° 26 Avril 2007

Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 60 58
www.infoset.ch/inst/relief
e-mail: relief@relief.ch

A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

Quelle place pour les marginaux dans la ville?

Qui n'a jamais fait un écart pour éviter de croiser le regard des personnes toxicodépendantes rassemblées dans

la rue? Avec un sentiment d'impuissance, de fatalisme. Comme si, entre ces marginaux et nous, il n'y avait rien de commun. Comme si nous avions deux vies parallèles qui ne devaient jamais se rencontrer. Or, cette situation ne peut être satisfaisante, ni pour les uns, ni pour les autres.

Dans la population en général, on éprouve parfois un sentiment d'insécurité, accentué par certains faits, comme la mendicité, les bagarres, les vols, les déprédations. Du côté des personnes toxicodépendantes, de nombreux hommes et femmes éprouvent un malaise et un sentiment de honte de se sentir inutiles et rejetés par la



société. Dans ces conditions, nous ne pouvons plus éviter des questions essentielles: quelle place voulons-nous accorder aux marginaux? Comment vivre avec ceux qui ne rentrent pas dans le moule du «métro, boulot, dodo»? Avant d'y répondre, force est de constater que notre société est métissée dans ses façons de vivre, ses valeurs et ses idéaux. Certains ne veulent ou ne peuvent vivre comme les autres et s'intégrer. Et nous devons en tenir compte. Un des enjeux de notre société est d'apprendre à vivre ensemble, malgré les différences et avec ces différences. La solution passe par la prise en compte des problèmes et des sentiments des uns et des autres.

Reconnaître que l'attitude de ces personnes peut faire peur et provoquer le rejet. Reconnaître que le mépris et le rejet vis-à-vis de ces dernières provoquent une souffrance chez elles. Reconnaître que, pour diminuer la fracture, il faut créer des plateformes où l'échange est possible: lieux de parole comme le demandent les personnes toxicodépendantes interrogées par des travailleurs sociaux d'Yverdon-les-Bains ou encore, comme le proposent déjà certaines villes, des locaux de consommation qui permettent de prendre en compte un besoin essentiel des toxicomanes – la réduction des risques socio-sanitaires – et de diminuer le sentiment d'insécurité ressenti par une partie de la population. Il s'agit là de deux exemples, qui constituent indéniablement un pas vers une meilleure prise en compte des besoins des uns et des autres.

La prise en compte des besoins spécifiques des personnes toxicodépendantes représente un défi pour la politique urbaine des pouvoirs publics. La question est de savoir comment répondre aux besoins essentiels de ces femmes et de ces hommes en difficulté, en prenant des mesures respectueuses, tout en tenant compte des besoins de la population. A cette problématique, les Municipalités apportent des réponses contrastées qui mettent l'accent sur la répression et sur la réduction des risques.

Dans la rue, les personnes toxicodépendantes ne passent pas inaperçues. Généralement très isolées socialement, elles aiment se retrouver et se rassembler dans les espaces urbains. On les retrouve dans des lieux de passage bien délimités et d'accès facile, des lieux où le brassage de la population est important. C'est ainsi que, dans la région lausannoise, elles se retrouvent actuellement à la place de la Riponne. Des travailleurs sociaux y sont chargés d'assurer un accompagnement et un contrôle social. Il n'en reste pas moins que ces rassemblements posent des problèmes de voisinage et d'ordre public.

Plusieurs cantons alémaniques ont réagi à cette problématique, en interdisant l'accès d'un territoire déterminé à des personnes, s'il apparaît une menace de trouble de la sécurité. A Berne, treize Suisses pris de boissons et faisant du vacarme ont reçu une interdiction d'accès de trois mois à un périmètre donné. Suite à un recours, le Tribunal Fédéral a admis cette pratique, en vertu de l'application du principe de proportionnalité.

A Genève, les toxicomanes sont chassés depuis plusieurs années du périmètre de Cornavin. De plus, la ville s'est dotée de zones d'exclusion, dans lesquelles les personnes qui dérangent peuvent être interdites d'accès. Cette mesure concerne les toxicomanes et les trafiquants.

A Yverdon-les-Bains, ces rassemblements inquiètent également la

population et les pouvoirs publics depuis plusieurs années. Mais la Municipalité est convaincue que la répression ne suffira pas à résoudre le problème. Elle a voulu connaître l'avis des personnes qui se retrouvent dans la rue, pour tenter de trouver des solutions qui respectent tout à la fois les besoins de la population et ceux des personnes marginalisées (voir interview page de droite).

Parmi les mesures pour diminuer ces rassemblements dans la rue, des villes de Suisse ont ouvert des locaux d'injection: Genève, Bienne, Berne, Bâle (et alentours), Soleure, Zurich et Schaffhouse. Le plus ancien date d'une vingtaine d'années. De nombreux professionnels confrontés à cette population estiment que ce genre de réalisation permet de mieux gérer l'espace public et les contacts avec la population générale, d'améliorer l'état de santé des personnes toxicodépendantes en intensifiant l'accès aux soins, à la nourriture et à l'hébergement. Ce constat a incité la Municipalité de Lausanne à

La RDR contribue à diminuer les conséquences négatives de la consommation de drogues pour les usagers eux-mêmes, et indirectement, pour la société, en rendant possible une consommation entraînant le moins de problèmes individuels et sociaux.

OFSP, 2006

présenter à la fin de l'année dernière un préavis comprenant, entre autres, un projet d'espace de consommation de stupéfiants. Elle entend ainsi offrir aux personnes dépendantes de meilleures conditions d'hygiène et un suivi social et médical. Il s'agirait donc d'un développement du champ de la réduction des risques, un des quatre piliers de la politique suisse en matière de drogue. L'enjeu n'est pas négligeable: le risque d'une péjoration de l'état de santé des personnes toxicomanes est aujourd'hui réel, comme le montrent les récentes statistiques mettant en évidence la problématique des infections au VIH et au virus de l'hépatite C dans ces populations.

Sur le plan de la sécurité, l'intérieur des locaux serait placé sous la responsabilité du personnel, tandis que les abords immédiats de l'espace de consommation seraient sous la surveillance d'auxiliaires de sécurité privée. La police agirait, par contre, avec détermination pour éviter les rassemblements perturbateurs et les incivilités sur d'autres places publiques et poursuivra sa lutte contre le trafic de stupéfiants.

Le préavis propose aussi un bistrot social, subventionné par la commune. Il pourrait accueillir la population en errance à la place de la Riponne.

Mais les résistances à ce projet sont fortes et un référendum est sur le point d'être lancé. Les lausannois-ses seront amenés-es à décider et à faire des choix de société.



Pierre-Yves Bassin, directeur

de Zone Bleue, Centre d'accueil, d'orientation et de prévention pour personnes touchées par la toxicomanie, à Yverdon-les-Bains.

Rel'ier – Avec d'autres institutions sociales d'Yverdon-les-Bains, Zone bleue a été mandatée pour réaliser une enquête auprès des personnes marginalisées fréquentant les espaces publics en ville d'Yverdon-les-Bains. D'où vient ce désir de les entendre ?

A fin 2005, l'éducateur de rue d'Yverdon-les-Bains s'est dit inquiet de la situation difficile de certaines personnes toxicomanes et marginalisées qui échappent au réseau de prise en charge. Pour mener une réflexion autour de cette problématique, nous avons organisé un groupe de travail composé des principaux intervenants sociaux en contact avec la population toxicomane. L'objectif était d'avoir une vue d'ensemble de la situation, condition indispensable si l'on voulait par la suite interpellier le politique et revendiquer de nouvelles ressources.

Rel'ier – Votre idée d'enquête a vu le jour, alors que la Municipalité et la police s'alarmaient depuis quelques années de certains comportements qui provoquaient des problèmes, notamment d'insécurité, autour du kiosque à musique, du jardin japonais et d'autres lieux de passage du centre-ville.

C'est sans doute pour cette raison que la Municipalité a été intéressée par notre projet et a officialisé notre démarche en mandatant notre groupe de travail pour cette enquête. D'emblée, nous avons précisé au politique que notre objectif était purement

social et que nous ne cherchions pas à sécuriser la ville ou vider ses rues des personnes marginalisées.

Nous avons interrogé ces marginaux sur ce qu'ils vivent au niveau concret et matériel ainsi que sur leur ressenti.

Rel'ier – Qui sont ces personnes ?

Nous avons rencontré plusieurs groupes distincts, parmi lesquels ceux que nous avons appelés « les ados » et « les marginaux ». Les « ados » sont des garçons et des filles entre 11 et 18 ans en rupture, qui peuvent basculer d'un côté comme de l'autre. Ils vivent chez leurs parents et ont encore des attentes. Leur situation peut encore se débloquer. Pour eux, des prestations de l'ordre de la réinsertion et de la médiation peuvent être utiles et efficaces et les structures existantes devraient pouvoir les soutenir.

Nous avons également interrogé des personnes ancrées dans une trajectoire marginale et toxicomaniaque de longue durée. Elles n'attendent rien de personne, à court et à long terme. Elles échappent au réseau de prise en charge, car elles n'y croient plus, sont méfiantes ou ont peur d'être trahies. Elles doivent généralement leur existence aux services sociaux ou à l'Al.

Rel'ier – Que vous ont raconté ces hommes et ces femmes ?

Ils sont lucides sur leur situation. Ils savent qu'ils ne pourraient pas assumer un travail. Leurs conditions de vie sont précaires, 10%

d'entre eux n'ont pas de domicile fixe. D'une façon générale, ils ne revendiquent rien au niveau matériel.

En revanche, ils se plaignent de difficultés relationnelles. Ils souffrent d'être isolés. Ils se sentent rejetés, ce qui les pousse à consommer davantage d'alcool et de cannabis. Ils aimeraient pouvoir dire leurs préoccupations, raconter leur vécu, échanger, construire. Au travers de leur parole, ce sont toujours les mêmes questions qui reviennent : Quels droits ai-je d'exister en tant qu'individu marginal ? Quelle place puis-je occuper dans la société et sur la place publique avec mes difficultés, mon chômage, ma toxicomanie, mon aide sociale ? En bref, ces gens demandent à être reconnus comme des citoyens ayant le droit de participer à la construction de ce monde, avec leur vision, qui est un peu différente de la nôtre.

Rel'ier – A partir de ce constat, quelles pistes de réflexion avez-vous envisagées ?

Avant tout, il faut rester modeste et sortir de l'idée que nous voulons les sauver. Ensuite, si nous voulons cheminer avec eux, nous devons reconnaître que le toxicomane a un vécu, qu'il est digne d'être écouté et entendu. Cette attitude permet généralement d'apaiser les tensions. C'est ainsi que notre groupe de travail a notamment proposé d'ouvrir des lieux d'échanges de paroles, dans lesquels ces personnes peuvent être reconnues dans ce qu'elles sont et dans ce qu'elles vivent. Elles doivent aussi pouvoir entendre comment les autres perçoivent leur situation. Pour nous, l'idéal serait de pouvoir intégrer le politique dans ce type d'échange, dans le but de réfléchir ensemble à l'utilisation de l'espace public. Pour parvenir à cette réalisation, la Municipalité a décidé d'engager un éducateur de rue à 50%.



infos réseau

FORMATIONS

→ **GREAT**, rens. et inscription en ligne 024 426 34 34 ou sur www.great-aria.ch

• **L'approche gestionnaire dans le travail social: atouts et limites**
5 et 6 juin 2007

• **L'Aïkido comme outil pour guider et calmer la violence de l'autre**
21,22 et 23 juin 2007

→ **FORDD**, rens. et inscription en ligne 024 426 34 34 ou sur www.great-aria.ch

• **Médecine et psychiatrie des addictions**
19 et 26 avril, 3 mai 2007

• **Réduction des risques**
15, 29 et 30 mai 2007

• **Travail en réseau et pratiques interprofessionnelles**
10 et 25 mai, 8 juin 2007

• Le centre de formation **Impulsion du Relais** à Renens propose des formations socio-professionnelles, activités créatrices et culturelles avec A'TICS, Atelier Reflets et Expression picturale,
www.relais.ch/impulsion/

• **Association Telme**, consultations pour les enfants, les jeunes et les parents. Suivi psychologique – soutien éducatif,
tél. 147 ou 021 324 24 15,
www.telme.ch

A LIRE

◆ **Genre masculin et dépendances**,
Michel Graf
ISPA
Lausanne, 2006

◆ **Double vie. Les drogues et le travail**
Astrid Fontaine
Les Empêcheurs de tourner en Rond, 2006

MATERIEL DE PREVENTION

→ **Prévention auprès des jeunes vulnérables: qu'avons-nous appris?**
OFSP, 2006

→ **Efficacité de l'approche communautaire dans la prévention des problèmes de dépendances et de drogue.**
OFSP, 2006

→ **Campagne de prévention «Ça débouche sur quoi?» Ensemble contre le verre de trop.**
<http://www.bag.admin.ch/aktuell/index.html?lang=fr>



agenda

■ **Quelles sont les bases de la prévention?**
14^{ème} colloque national de l'ISPA,
24 mai 2007,
www.sfa-ispa.ch

■ **L'Association du Relais et l'Ecole de jazz et musiques actuelles (EJMA)** seront les hôtes d'honneur des Fêtes de Lausanne, concerts et animations les **29 et 30 juin** à la place de la Louve, Lausanne.
Exposition au forum de l'hôtel de Ville du 19 au 30 juin 2007.

Impressum

REL'IER:
Relais Information et Réseau
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 60 58
www.infoset.ch/inst/relier
e-mail: relier@relais.ch

Responsable de la publication:
Nathalie Christinet
Rédaction:
Marie-José Auderset
Graphisme: Fabio Favini

Zoom est financé par la Lausanne Région et la Ville de Lausanne